

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013

*Le vingt neuf mars deux mille treize, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROEULX s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Albert DESPRES, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.*

**Présents** : MM. DESPRES - LEMOINE - Mme DOUCEMENT - MM. VERRIEZ - DENTZ - VANGHELLE - Mmes CONSILLE - DENIZON - MM. CAUDRON - DIESNIS - DUPONT - LEFEBVRE - Mmes GUISGAND - BARBET - BAUDOUX – M. SIMON

**Excusés** : M. LANDRAGIN (Procuration à M. DUPONT)  
M. STIEN (Procuration à M. LEMOINE)  
M. ANTIDORMI (Procuration à M. DENTZ)  
Mme VILAIN (Procuration à Mme DOUCEMENT)

**Absents** : M. QUIQUEMPOIX R  
M. QUIQUEMPOIX B

M. LEMOINE est désigné secrétaire de séance

### ORDRE DU JOUR

**1) Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 février 2013.**

Il est approuvé dans son intégralité.

**2) Compte Administratif et Compte de Gestion 2012 de la Commune.**

**- Compte administratif 2012 de la Commune**

Le Compte Administratif 2012 de la Commune, présenté par Monsieur le Maire qui a quitté la salle au moment du vote, est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal,

En exercice	: 22
Présents	: 16
Votants	: 19
Pour	: 19
Contre	: 0
Abstentions	: 0

Chaque membre est en possession d'un exemplaire du compte administratif 2012 de la Commune

*Délibération* – **Compte de gestion 2012 de la Commune**

*n° 07/2013*

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte paraît régulier.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération  
n° 08/2013

### **3) Affectation du résultat d'exploitation du compte administratif de l'exercice 2012.**

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le vote du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2012.

Vu le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2012 représentant un excédent de 535.400,77 €uro qu'il convient d'affecter,

Délibère,

Décide de l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2012 comme suit : 535.400,77 €uro affectés en réserves à la section d'investissement au compte 1068 pour autofinancement complémentaire.

Les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2013.

### **4) Vote des taux des 3 taxes communales.**

Vu l'augmentation régulière des charges de fonctionnement due à l'évolution croissante du coût de la vie, à la multiplication des services rendus à la population et aux transferts de charges vers les collectivités,

Vu la stagnation des dotations de l'Etat, et les futures pertes de ressources générées par la réforme de la Taxe Professionnelle,

Le Conseil Municipal,

Afin de préserver les ressources budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité,

Décide d'appliquer aux taxes d'habitations et foncières un coefficient de variation proportionnelle égal à 1,009403 qui donnera les taux suivants :

- Taxe d'Habitation	:	16,22 %
- Taxe Foncière Bâtie	:	21,31 %
- Taxe Foncière Non Bâtie	:	73,81 %

Résultats du vote :

En exercice	:	22
Présents	:	16
Votants	:	20
Pour	:	20
Contre	:	0
Abstentions	:	0

Délibération  
n° 09/2013

**5) Vote des subventions.**

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

Décide d'octroyer les subventions suivantes, sachant que chaque élu membre d'un bureau de l'une des associations n'a pas pris part au vote de la subvention de l'association concernée :

<b>SUBVENTIONS SOCIETES LOCALES</b>	<b>En Euro</b>
Amicale des Anciens Elèves de ROEULX	2 029
Coop. Ecole Publique Condorcet	952
Coop. Ecole Publique Langevin	704
Coop. Ecole Maternelle Curie	516
Coop. Ecole Maternelle Pasteur	570
Association ACPG-CATM Section de ROEULX	368
Amicale des Sapeurs Pompiers de ROEULX	378
Amicale du Personnel Communal de ROEULX	312
Association "Entraide et Solidarité"	1 061
Association des Chasseurs de ROEULX	65
Club "Détente et Loisirs" de ROEULX	275
Crématistes de ROEULX	124
Amicale des Donneurs de Sang de ROEULX	134
Secours Populaire de ROEULX	602
Les Restos du Cœur	220
Après-midi récréatif	116
Office Municipal des Sports de ROEULX	1 168
Athlétic Club de Roelux	640
Cyclo Club de Roelux	1 568
Heuroeux de Marcher	376
Tennis Club de Roelux	3 598
Pétanque Roelxoise	808
Racing Club de Roelux	4 155
Gymnastique Féminine	2 224
Karaté Club de Roelux	2 531
Volley Ball Club de Roelux	3 262
Société Tir "La Mouche"	632
Club Historique	185
Batterie Fanfare de Roelux	773
Holdem Poker Roelux	102
Association des résidents et amis de l'ADGV	102

<b>SUBVENTIONS SOCIETES DIVERSES</b>	
Comité Amiante Prévenir et Réparer	75
Association Secrétaires de Mairie	156
F.L.A.S.E.N -LILLE	20
Association Française des Myopathies	30
Association Française des Sclérosés en plaque	30
Association des parents d'enfants déficients auditifs RONCHIN	30
Association des Paralysés de France	30
Ligue contre le Cancer - Comité du Nord	30
Union des Aveugles et déficients visuels du Nord	20
Institut Pasteur - LILLE	20
Association Familiale Papillons Blancs - DENAIN	62
Sté Colombophile Local Unique	203
Comité Régional NORD FSGT VALENCIENNES	20
Foyer Socio-éducatif CES LOURCHES	140

Association Parents d'Elèves Lycées Jules Mousseron DENAIN	100
Association Parents d'Elèves Collège Voltaire LOURCHES	100
Amicale des Anciens Elèves Lycée KASTLER	100
Amicale des parents d'élèves du Collège de l'Ostrevant	15
Collège de l'Ostrevant	30
Printemps Culturel du Valenciennois	747
Association "Musée de la Résistance en Zone Interdite"	54
Association Nationale Anciens Combattants de la Résistance	50
Association Iris Environnement	8 508

<b>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2013</b>
Allez Denain (Course Cycliste)	2 470
Coopérative de l'Ecole CONDORCET (subvention 2012)	300
Coopérative de l'Ecole CONDORCET	300
Coopérative de l'Ecole LANGEVIN	300
Coopérative de l'Ecole CURIE	300
Coopérative de l'Ecole PASTEUR	300
Grand Prix de Denain	150

<b>SUBVENTIONS DIVERSES MANIFESTATIONS</b>	
La Mouche (festivités de juillet)	111
Société Colombophile Local Unique (14 juillet)	111
Amicale des Anciens Elèves de Roeux (Fête foraine)	111
Club des Supporters Roeuxois (Fête foraine)	111
La Pétanque Roeuxoise(Fête foraine)	111
Section Loisirs Créatifs Amic. Anc. Elèv. Roeux (banq. Anciens)	153

Délibération  
n° 10/2013

**6) Attribution des enveloppes financières pour les fournitures scolaires.**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote comme suit les enveloppes financières attribuées aux écoles publiques pour les fournitures scolaires

Ecole	Effectif	Fournitures	
		Mt / Elève	Total
<b>Condorcet</b>	142	44,00 €	<b>6 248,00 €</b>
<b>Langevin</b>	105	44,00 €	<b>4 620,00 €</b>
<b>Curie</b>	77	33,00 €	<b>2 541,00 €</b>
<b>Pasteur</b>	85	33,00 €	<b>2 805,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>409</b>		<b>16 214,00 €</b>

**7) Vote du budget primitif 2013 de la Commune.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance des propositions qui lui sont faites pour le prévisionnel du Budget Primitif de la Commune,

Vote à l'unanimité le Budget Primitif 2013 de la Commune comme suit :

- Section de Fonctionnement : 2.556.180,00 €uros
- Section d'Investissement : 2.401.688,00 €uros

Chaque membre du Conseil est en possession d'un exemplaire du Budget Primitif 2013.

**8) Réalisation d'un sas, remplacement de menuiseries et pose de survitrage en Mairie – Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)**

Délibération  
n° 11/2013

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la Municipalité de faciliter l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite, et dans un même temps de faire quelques travaux permettant de réaliser des économies d'énergie.

A cet effet, il présente un projet consistant en l'aménagement des abords de la Mairie et la création d'un sas d'entrée, le remplacement des menuiseries avec la pose d'un survitrage de protection sur les vitraux de la salle des mariages.

Ces travaux, pouvant faire l'objet d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), s'élèvent à un montant total HT de 107.144,31 € se décomposant comme suit :

Travaux	95.137,52 €HT
Maitrise d'œuvre	11.046,79 €HT
Coordonnateur Sécurité	<u>960,00 €HT</u>
TOTAL	107.144,31 €HT

Le Conseil Municipal,

Vu le projet et le plan de financement qui lui sont proposés,

Adopte l'opération consistant en l'aménagement des abords de la Mairie et la création d'un sas d'entrée, le remplacement des menuiseries avec la pose d'un survitrage de protection sur les vitraux de la salle des mariages, d'un montant total HT de 107.144,31 €

Sollicite au taux maximum la subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),

Dit que les travaux seront réalisés en autofinancement pour le solde à charge de la commune conformément au plan de financement proposé.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

-----  
**9) Application de la réforme des rythmes à l'école primaire - Décision du Conseil Municipal.**

Délibération  
n° 12/2013

Vu le Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires,

Considérant :

- D'une part qu'à la date butoir du 31 mars 2013, les collectivités ne disposent pas suffisamment de temps pour s'engager dans un dispositif très complexe à mettre en œuvre dans l'intérêt des enfants,
- D'autre part que la mise en application de la réforme engage lourdement les finances communales avec la prise en charge des animateurs qu'il serait éventuellement nécessaire de recruter.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de ne pas mettre en application la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

**10) Animation du Banquet des Anciens du dimanche 7 octobre 2013 - Contrat d'engagement à passer avec l'orchestre André MOULIN.**

Délibération  
n° 13/2013

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer un contrat d'engagement avec l'orchestre André Moulin pour assurer l'animation du Banquet des Anciens qui se déroulera le dimanche 7 octobre 2013.

Le Conseil Municipal,

Vu le contrat d'engagement n°61013 à passer avec l'orchestre André Moulin d'un montant net de 500 €(cinq cent euro),

Accepte ce contrat,

Autorise Monsieur le Maire à le signer

**11) Animation de la Fête au Village du dimanche 19 mai 2013 – Contrat d'engagement à passer avec Pascal Sonorisation.**

Délibération  
n° 14/2013

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer un contrat d'engagement avec Pascal Sonorisation pour assurer l'animation de la Fête au Village qui se déroulera le dimanche 19 mai 2013.

Le Conseil Municipal,

Vu le contrat d'engagement à passer avec Pascal Sonorisation d'un montant net de 300 €(trois cent euro),

Après en avoir délibéré,

Accepte ce contrat,

Autorise Monsieur le Maire à le signer

-----  
**12) Animation de la Fête au Village du dimanche 19 mai 2013 – Contrat d’engagement à passer avec Caval’Scène.**

Monsieur le Maire propose à l’assemblée de passer un contrat d’engagement avec Caval’Scène pour assurer l’animation de la Fête au Village qui se déroulera le dimanche 19 mai 2013.

Le Conseil Municipal,

Vu le contrat d’engagement à passer avec Caval’Scène d’un montant net de 1.300 € (Mille trois cent euro),

Après en avoir délibéré,

Accepte ce contrat,

Autorise Monsieur le Maire à le signer

**13) Soutien des membres du Conseil Municipal aux salariés de Lisi Automotive à Thiant.**

Après avoir donné lecture du courrier de Monsieur le Maire de Thiant attirant l’attention des élus sur les risques de fermeture de l’usine Lisi Automotive (ex boulonnerie) implantée sur sa commune,

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à se joindre au comité de soutien en remplissant le formulaire joint au courrier.

**14) Questions diverses**

**Recrutement en mairie au poste comptabilité – marchés publics.**

Monsieur le Maire fait part à l’assemblée de la décision de donner une suite favorable à la demande de mutation du responsable du service comptabilité d’une autre mairie dont le profil correspond pleinement au poste vacant. Ce recrutement permettra d’assurer une continuité sereine du service en prévoyance des mouvements à venir d’une partie du personnel administratif dans les prochaines années.

**Organisation de la journée citoyenne.**

Monsieur le Maire rappelle l’accueil des jeunes roeulxois en mairie ce samedi 30 mars à l’occasion de la journée citoyenne. Il invite les membres du conseil municipal disponibles à y participer.

**Distribution de tracts.**

Une discussion est engagée sur l’opportunité de la distribution du dépliant « Stop Pubs ».

Il est précisé qu’il ne s’agit que d’une information portée à la connaissance du public et que chaque foyer est parfaitement libre de s’engager ou non dans le processus de refus de recevoir des publicités dans sa boîte à lettres.

**Compte rendu de la réunion du conseil d’école de Condorcet**

Le conseil municipal prend acte des demandes concernant quelques travaux réclamés au cours du conseil d’école qui s’est tenu dernièrement à Condorcet.